

Déclaration de créances

Créancier

La SCI Groussier immatriculée au RCS de Paris sous le n° 850 460 221, ayant son siège social : 6 rue du Mont Thabor, 75 001 PARIS agissant par son gérant en exercice,

Ayant pour Avocat, Maître Emmanuel Di Mauro, Avocat au Barreau de Grasse demeurant 1 rue Montaigne 06400 Cannes

Elisant domicile en son cabinet

Déclare sa créance à

Maître Frédéric Levy de l'étude SELAFA MJA 41 rue de l'Echiquier 75010 PARIS en sa qualité de liquidateur judiciaire de la société Californight (RCS Paris 880 274 717), 75010 PARIS, désigné selon jugement par jugement du Tribunal des activités économiques de Paris en date du 16/01/2026.

Pour un montant total de

34 075.92€ € TTC à titre principal, hors frais, pénalités et intérêts

Décomposition de la créance

trente-quatre mille soixante-quinze euros et quatre-vingt-douze centimes (34 075.92€ € TTC) au titre des loyers et charges impayées,

Justifications de la créance

Bail commercial du 20.12.2019 + Commandement de payer du 23 juin 2025

EN CONSEQUENCE, la SCI GROUSSIÉ, sollicite en l'état l'admission de sa créance échue et bénéficiant du privilège du bailleur (l'article L. 622-16 du Code de commerce), qu'elle certifie sincère, à hauteur de la somme à parfaire de trente-quatre mille soixante-quinze euros et quatre-vingt-douze centimes (34 075.92€ € TTC), au passif de la société CALIFORNIGHT

Fait à Cannes le 26.01.2026

